

**FICHE PRODUIT –
Formation SSCT des élus du CSE et de la CSSCT**

Objectifs de l'action de formation	Agir pour la santé et sécurité au travail en maîtrisant le nouveau cadre légal et les outils de l'instance, Se sentir plus à l'aise au quotidien et assurer ses missions d'élu.	
Public visé	Titulaires et suppléants du CSE, Elus CSE souhaitant mettre à jour leurs connaissances, Membres désignés de la CSSCT	
Conditions d'accès	Aucune	
Durée de formation	Parcours de formation total = 35 heures (Soit 5 jours)	
Dates prévisionnelles	Date de début de formation : Date de fin de formation :	
Nombre de participants	12 places	
Programme de formation	<p>Cerner la place de la santé au travail dans le dialogue social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les missions confiées au CSE : la promotion et la prévention de la santé au travail • Le transfert possible des prérogatives santé sécurité du CSE vers la CSSCT <p>Connaitre les attributions en matière de santé au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'information réglementaire • Le document unique d'évaluation des risques • Les consultations légales du CSE <p>Maîtriser le fonctionnement de l'instance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des différents membres du CSE (et de la CSSCT) • Les réunions du CSE (et celles de la CSSCT) • Les moyens attribués au comité et à la commission • L'articulation entre les commissions, le CSE et le CSE central <p>Exercer son mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réunion : aborder un sujet de santé au travail • Les leviers d'action : le recours à l'expertise, le droit d'alerte pour danger grave et imminent, le droit de retrait, le vote d'une résolution, les demandes de réunions exceptionnelles... • Les outils spécifiques de la prévention : conduire une inspection, agir en cas d'accident grave ou de maladie professionnelle, mener une enquête. • Les acteurs de la prévention • S'organiser pour mener à bien l'ensemble des missions santé et sécurité <p>S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'analyse des accidents de travail • L'analyse des risques psychosociaux : <ul style="list-style-type: none"> • Définitions clés • Facteurs de risques (Source Gollac) • Freins à la prévention, • Obligations de l'employeur, • Moyens de prévention 	
Lieu d'exécution	Accessibilité	Contacts
		Yves COUSSEMENT 06 19 16 04 09 Yves.coussement@ancse.fr